



Munich Personal RePEc Archive

# **Optimality in Euro Zone and Migratory Reactivity during an Economic Crisis : Ireland, a Borderline Case**

Landais, Anne-Yvonne and Landais, Bernard

Université de Bretagne-Sud-IREA, Université de Bretagne-Sud

10 June 2013

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/47536/>

MPRA Paper No. 47536, posted 10 Jun 2013 22:39 UTC

Optimalité en zone euro et réactivité migratoire en période de  
crise : un cas limite, l'Irlande

par

Anne-Yvonne Landais  
Laboratoire IREA ,MCF à l'Université de  
Bretagne-Sud

et

Bernard Landais  
Professeur à l'Université de Bretagne-Sud

Valladolid, Mai 2013

## Résumé

Ce texte présente les migrations relatives à l'économie irlandaise dans un contexte d'ajustement aux chocs provoqués par la crise récente. Cet examen fait explicitement référence à la théorie des zones monétaires optimales lorsque les relations avec le "reste du monde" sont prises en compte. Le cas de l'Irlande illustre en effet très bien cette nouvelle approche et tout particulièrement ici à propos du critère mundellien de mobilité du travail. Mais par sa mondialisation externe hors norme et son hyper réactivité migratoire dans la crise récente, l'Irlande reste un cas limite.

## Mots Clés

Irlande, Migrations, Zones Monétaires Optimales, Grande Récession, Ajustement

---

## Abstract

This paper observes the Irish migrations during the Great Recession and analyses their relation with its adjustment. This scrutiny refers to enlarged OCA (Optimum Currency Area theory) when the Rest of World is considered. The Irish case is a good example of this new approach and particularly about the Mundellian criterium of labor mobility. But by its specific outside Europe globalisation and its strong migratory reactivity during the recent crisis, Ireland represents a borderline case.

## Key Words

Ireland, Migrations, Opimal Currency Areas, Great Recession, Adjustment

## Optimalité en zone euro et réactivité migratoire en période de crise : un cas limite, l'Irlande.

Ce texte présente les migrations relatives à l'économie irlandaise dans un contexte d'ajustement aux chocs provoqués par la crise récente. Cet examen fait explicitement référence à la théorie des zones monétaires optimales lorsque les relations avec le "reste du monde" sont prises en compte. Le cas de l'Irlande illustre en effet très bien cette nouvelle approche et tout particulièrement ici à propos du critère mundellien de mobilité du travail.

### Introduction : Vers une nouvelle analyse de l'optimalité des zones monétaires

La théorie des zones monétaires optimales fait de la mobilité du facteur travail le principal critère d'optimalité conditionnant le bon fonctionnement d'une zone monétaire [Robert Mundell (1961)]. D'autres critères ont été parfois présentés (entre autres ceux de Peter Kenen [1969] et Ronald Mc Kinnon [1963]) qui complètent cette théorie exprimée dans sa version exogène. Jeffrey Frankel et Andrew Rose [1997] ont également tenté d'examiner le processus par lequel une union économique et monétaire pouvait progressivement devenir optimale au fil du temps, inaugurant ainsi une version endogène. Nous ne reviendrons pas sur ces divers aspects plutôt disparates mais désormais bien connus. Bien connue aussi est la conclusion relative à l'Europe : les pays de la zone euro ne forment pas une zone monétaire optimale et ce pour diverses raisons : absence de flexibilité des salaires et des prix, absence de mobilité suffisante du facteur travail à court terme ou encore absence de mécanismes compensatoires exprimant la solidarité budgétaire et fiscale.

Dès lors, en période de crise comme de 2008 à aujourd'hui, quand se manifestent les distorsions de conjoncture et de compétitivité, le débat porte toujours sur les façons dont les différences et les déséquilibres peuvent se résorber en absence d'ajustements monétaires et de politique monétaires différenciées, désormais interdites par l'existence d'une monnaie unique. C'est toute la question posée par la théorie des zones monétaires optimales mais cette fois sous la pression directe des réalités du moment. C'est dire à quel point les années récentes peuvent nous apporter quelques leçons opportunes pour examiner et le cas échéant réviser nos a priori théoriques.

Parmi les enseignements reçus récemment, ceux qui ont un rapport avec la mondialisation sont les plus marquants. Ils le sont à la fois quant à l'origine des chocs asymétriques subis au sein de la zone et quant à la façon dont les diverses économies composant la zone se "sortent" de leurs difficultés. Le premier point est bien connu et nullement nouveau : l'exposition du système financier des divers pays aux risques créés par la crise des subprimes ou encore les liens commerciaux privilégiés avec l'économie américaine ont fait l'objet d'études comparatives durant les années 2007 à 2009 notamment. Le second l'est moins ! **Les diverses modalités d'insertion dans la mondialisation peuvent avoir des conséquences importantes quant aux conditions d'ajustement et par suite quant aux stratégies poursuivies par les divers gouvernements concernés.** Ceci nous amène à envisager une extension du concept même de zone monétaire optimale.

### **Mondialisation et optimalité**

La formulation la plus simple de la théorie est la suivante : **"existe-t-il des mécanismes régulateurs autres que les ajustements monétaires pour effacer les différences de**

## **conjoncture entre pays et résorber une part suffisante des déséquilibres extérieurs croisés en l'absence d'ajustement monétaire ? "**

Cette question est habituellement posée à "zone fermée" sans tenir compte de la réactivité vers le reste du monde. Elle doit être élargie pour tenir compte des possibilités offertes par des formes de **"mondialisation hors zone"**. Vis à vis de l'extérieur, les pays d'une zone ne sont pas mondialisés de façon identique, ni quantitativement ni qualitativement. De plus, sur ce plan de la mondialisation hors zone, les gouvernements gardent le plus souvent des degrés de liberté et parfois même des instruments. Plutôt que chercher à modéliser d'emblée ces raisonnements théoriques, nous choisissons de proposer un exemple typique d'ajustement de crise dans un contexte de très forte mondialisation hors zone, celui de l'Irlande.

### **L'Irlande : Une économie à très forte mondialisation hors zone**

Dans un article récent, Daniel Gros [2012] évoque la question de la dévaluation interne nécessitée par les différences de compétitivité au sein de la zone euro. Ses calculs tendent à montrer qu'environ 75 % de la baisse du taux de change réel nécessaire pour faire retrouver à l'économie irlandaise sa compétitivité relative de 1999 avait déjà été atteinte en 2011, marquant ainsi une sorte de record parmi les pays européens sur la sellette (les PIIGS). Les performances de croissance, sans être extraordinaires, se sont aussi nettement redressées et les perspectives sont plus favorables en dépit du ralentissement général de 2012. En clair, au sein de la zone, l'Irlande mène son ajustement à bien ! Notre opinion est que ces résultats tiennent à des facteurs relatifs à sa mondialisation hors zone. En effet, l'Irlande est un cas d'économie ayant pu compter sur des formes particulières de relations avec le "reste du monde" pour s'adapter au choc de la crise récente. Trois d'entre elles viennent spontanément à l'esprit : (1) l'ouverture aux IDE à partir d'entrées de capitaux venant de la zone euro mais aussi de l'extérieur, chance majeure de rééquilibrage des conjonctures ; (2) la flexibilité des salaires et des prix accrue par l'influence concurrentielle de pays hors zone ; (3) la mobilité du facteur travail, condition mundellienne fondamentale mais ici principalement déployée en relations hors zone.

(1) Evoquons tout d'abord son ouverture aux investisseurs extérieurs, ouverture que l'Irlande a réussi à préserver par sa politique d'attractivité fiscale. C'est un moyen de faire repartir son économie après le choc, un instrument dont ni l'attrait apparent de rentrées fiscales en pleine crise budgétaire, ni les pressions politiques internationales pressantes (France, BCE) n'ont pu déterminer le gouvernement irlandais à se priver. L'imposition sur les bénéfiques des sociétés reste fixée au taux le plus bas de la zone soit 12,5 % et constitue toujours le facteur d'attractivité et la condition de reprise indispensable à l'économie irlandaise. Comme l'effet attendu dépend de la position relative du pays au sein de la zone, une généralisation aux autres pays n'est pas naturelle même si une compétition fiscale sauvage ou plus organisée en Europe renforcerait sûrement l'attractivité globale de la zone.

(2) On peut aussi penser aux pressions concurrentielles plus intenses que l'Irlande subit du fait de son adossement à un autre pays hors zone, le Royaume Uni ; doté de la souveraineté monétaire ce pays en a usé en 2008 en laissant glisser la livre sterling. La flexibilité des prix et des salaires en Irlande est devenue quasiment obligatoire face à cette concurrence plus particulière, d'autant qu'une part non négligeable de l'organisation commerciale de la République d'Irlande est sous contrôle de groupes britanniques. De fait, en 2009 et 2010, une véritable déflation s'est manifestée par une baisse de 4,3 % et 2,2 % du niveau des prix des biens de consommation (indice IPC). La réduction des salaires et des coûts unitaires du travail en a été naturellement facilitée, ce qui explique la baisse relativement importante du taux de change réel notée par Daniel Gros.

(3) Enfin, les mouvements de déplacement du facteur travail ont été intenses et efficaces en relation avec les migrations observées depuis une dizaine d'années en forme de flux et de reflux. Cette réactivité "mundellienne" fait ici l'objet d'une analyse approfondie. Nous choisissons de développer ce point particulier parce qu'il constitue un bon exemple de "mondialisation au service de l'ajustement". En effet, l'économie irlandaise entretient des relations fortes et réactives à l'extérieur de la zone. Elle semble cependant être un cas limite parmi les économies européennes utilisant l'euro.

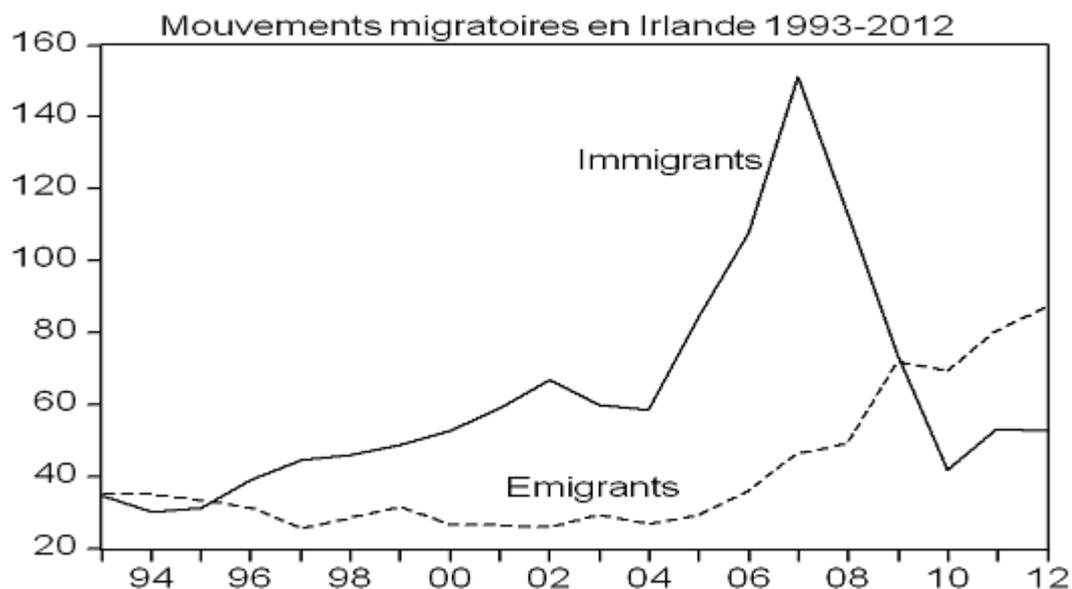
### L'influence de la crise économique sur les mouvements migratoires : l'exemple de l'Irlande

L'Irlande est un petit pays, considéré traditionnellement et à juste titre comme un pays d'émigration. Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, en relation avec la "Grande Famine" de 1847, liée à la maladie de la pomme de terre, le pays est passé de 6,5 millions habitants en 1841 à 5,1 millions en 1851 pour tomber à 3,9 millions en 1881. Les décès en très grand nombre mais aussi les nombreux exils, principalement vers le Royaume Uni, les États-Unis et l'Australie, expliquent cette tragique diminution. L'hémorragie se poursuit au XX<sup>ème</sup> siècle puisqu'en 1961 la population du pays est en dessous des 3 millions soit une division par deux en un siècle !

Ce n'est qu'à partir de 1966 que l'on assiste à une remontée, due à la vitalité démographique qui s'exprime par une forte fécondité avec plus de trois enfants par femme alors que le solde migratoire reste toujours négatif. Il faut attendre le milieu des années quatre-vingt dix pour que ce solde devienne enfin positif.

<b>Années</b>	<b>Immigrants</b>	<b>Emigrants</b>	<b>Solde</b>
1993	34,7	35,1	-0,4
1994	30,1	34,8	-4,7
1995	31,2	33,1	-1,9
1996	39,2	31,2	8,0
1997	44,5	25,3	19,2
1998	46	28,6	17,4
1999	48,9	31,5	17,3
2000	52,6	26,6	26,0
2001	59	26,2	32,8
2002	66,9	25,6	41,3
2003	60	29,3	30,7
2004	58,5	26,5	32,0
2005	84,6	29,4	55,1
2006	107,8	36	71,8
2007	151,1	46,3	104,8
2008	113,5	49,2	64,3
2009	73,7	72	1,7
2010	41,8	69,2	-27,5
2011	53,3	80,6	-27,4
2012	52,7	87,1	-34,4

(Source : Population et Migration Estimates, CSO Septembre 2012)

**GRAPHIQUE I**

Le boom économique de l'Irlande, qualifiée de "Tigre Celtique", a duré une dizaine d'années, de 1996 à 2007, avant que la crise économique, la "Grande Récession" ne vienne casser cette formidable croissance.

<b>Tableau 2</b>		<b>Taux de croissance du PIB irlandais (en % annuels)</b>									
(Source CSO)											
(1996-2000)	(2001-2004)	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (prev)	
<b>9,7</b>	<b>5,5</b>	<b>5,3</b>	<b>5,3</b>	<b>5,6</b>	<b>-3,5</b>	<b>-7,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>1,9</b>	

La croissance économique, au tournant du XXI<sup>ème</sup> siècle, était alimentée par une demande globale importante, tout particulièrement au niveau des exportations et dans le secteur de la construction. Bien sûr, cette croissance a eu des répercussions sur le marché du travail où des tensions apparaissent assez rapidement. L'Irlande étant un petit pays, les besoins en main d'œuvre se font rapidement sentir d'autant plus que, jusqu'à présent, les taux d'activité des femmes irlandaises sont relativement bas. Tout naturellement, le pays va se tourner alors vers les travailleurs étrangers. Un concours de circonstances fait qu'en 2004, l'Union Européenne accueille en son sein dix nouveaux pays. L'Irlande voit là une occasion à saisir. Comme le Royaume Uni et la Suède, elle prend la décision de permettre le libre accès à son marché du travail lors de l'élargissement en mai 2004. La réactivité migratoire de l'Irlande trouve donc sa source à la fois dans des opportunités légales nouvelles en Europe et dans sa forte expansion d'avant la crise. **Ainsi le mécanisme mundellien utile à l'Irlande en période de crise a été rendu plus efficace par sa croissance économique préalable.**

Etant données les conditions favorables, opportunités d'embauches et salaires attractifs pour les UE 10, la réponse migratoire est immédiate. Entre 2004 et 2007, en seulement trois ans, la proportion d'étrangers vivant en Irlande a presque doublé, passant de 7,7% à 13,1% de la population totale. Il s'agit essentiellement d'une immigration de jeunes actifs (moins de 35 ans) souvent célibataires et provenant principalement de Pologne et des Pays baltes (Lettonie et Lituanie). Ces nouveaux travailleurs se placent dans les secteurs d'activité en expansion.

	<b>Irlandais</b>		<b>Non Irlandais</b>		<b>dont UE12</b>	
	2006	2012	2006	2012	2006	2012
<b>Industrie</b>	85	81,7	15	18,3	9,4	12,1
<b>Construction</b>	82,5	90	17,5	10	13	5,6
<b>Commerce</b>	86,7	83,6	13,3	16,4	6,6	9,3
<b>Hotels-Restaurants</b>	63,4	67,9	36,6	32,1	18,7	20,7

Les secteurs de la construction et de l'hôtellerie restauration sont particulièrement concernés. Ce sont d'ailleurs des secteurs qui dans la très grande majorité des pays intègrent traditionnellement les immigrants au sein du marché du travail. Le courant d'immigration étant surtout lié à une conjoncture économique favorable au cours des années 2004-2007, il n'est pas surprenant que la venue de la "Grande Récession" se traduise par des changements profonds des mouvements migratoires. En effet, dès 2008 (voir Tableau 1) le nombre d'immigrants commence à diminuer tandis que celui des émigrants augmente. L'effet s'accroît en 2009 et dès 2010 le solde migratoire s'inverse et devient négatif ; il le demeure jusqu'à présent [déficit de près de 35000 personnes en 2012 (voir graphique I)].

**La réactivité des mouvements migratoires à la grande récession est donc quasi-immédiate.** Cependant, au delà du nombre total d'immigrants ou d'émigrants, c'est la nationalité des personnes concernées qui est intéressante à mettre en évidence. En effet, au cours de ces années de crise, on observe un certain glissement des nationalités. Les parts relatives des différents pays ou grandes régions du monde évoluent de façon assez nette ainsi que le présente les tableaux 4a et 4b ci-dessous.

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>Irlandaise</b>	20,3	21	31,2	42,8	36,7	39,1
<b>Royaume-Uni</b>	2,8	6	5,3	6	7,7	4,2
<b>UE15 (reste)</b>	7,8	8,4	15,6	14,8	13,3	13,7
<b>UE12</b>	56,5	48,2	28,7	22,2	19	19,8
<b>Reste du monde</b>	12,6	16,4	19,1	14,3	23,3	23,6
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Lorsque l'économie irlandaise est à son apogée, en 2007, la part des UE12 (nouveaux adhérents) est prépondérante puisqu'elle constitue alors plus de la moitié de l'ensemble des immigrants. En 2012, les UE12 ne représentent plus que le cinquième des immigrants et voient leur nombre absolu divisé par huit, passant de 85 300 à 10 400 personnes.

Les retours d'Irlandais contribuaient en 2007 pour un cinquième des entrées ; en 2012 ce pourcentage remonte à 40 % mais les entrées diminuent de 30 700 à 20 600 en valeur absolue.

Ce sont les personnes venant du "reste du monde" (Asie, Afrique, Océanie) qui voient leur part relative augmenter de façon significative tandis que leur nombre absolu baisse un peu.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Irlandaise</b>	27,9	26,7	26,7	41,8	52,1	53,4
<b>Royaume-Uni</b>	8	7,5	5,4	4,3	5,7	4
<b>UE15 (reste)</b>	19,2	12,2	10,3	13	12,6	12,8
<b>UE12</b>	27,2	35	42,4	27,4	17,2	17
<b>Reste du monde</b>	17,7	18,3	15,3	13,4	12,3	12,8
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

La crise économique perturbe également la structure des émigrants : entre 2007 et 2012, la part des Irlandais parmi les personnes amenées à quitter le pays augmente de façon spectaculaire (quasi doublement). Ce qui frappe c'est que ce mouvement s'est surtout accéléré depuis 2010 ; les Irlandais qui partent sont essentiellement des jeunes de moins de 25 ans et dans une moindre mesure de moins de 35 ans confrontés à un fort taux de chômage. En effet, si le chômage global a fortement progressé depuis le début de la crise, passant de 5,8 % en 2008 à 13,6 % en 2010, les jeunes sont tout particulièrement touchés avec des taux de 35 % pour les 15-19 ans et aux alentours de 25 % pour les 20-24 ans. Ce chômage des jeunes est une nouveauté pour l'Irlande contemporaine, ce qui contraste avec beaucoup d'autres pays européens. Devant cette situation nouvelle, les jeunes Irlandais n'ont guère d'autre choix que de tenter leur chance ailleurs, essentiellement vers le Canada, l'Australie, les Etats-Unis et la Nouvelle Zélande. Au cours des cinq dernières années le nombre d'Irlandais à quitter leur pays est passé de 12 900 en 2007 à 46 500 en 2012. La diaspora irlandaise facilite l'accueil des partants, ce qui constitue un facteur original séparant cette expérience irlandaise de celle des autres pays européens.

**La réactivité migratoire de l'Irlande dans la crise est fortement dépendante de la mondialisation du peuplement d'origine irlandaise dans le monde anglo-saxon. Ce fait est accentué par l'appartenance à un même univers linguistique.**

Pour les émigrants issus de l'Europe de l'Est la réaction est également spectaculaire : dès 2009, ils quittent le pays en grand nombre (17 200 en 2008, 30 500 en 2009). Cette réactivité est facilitée par la situation économique plus favorable que connaît notamment la Pologne pendant ces années (autour de 4% de croissance en 2010 et 2011).

Ces évolutions des mouvements conjoints d'émigration et d'immigration nous amènent tout naturellement à évoquer le solde migratoire.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Irlandaise</b>	3,6	17,8	10,7	3,8	-11	-22,4	-25,9
<b>Royaume-Uni</b>	7,7	0,6	3,1	0	-0,5	-0,5	-1,3
<b>UE15 (reste)</b>	7,6	2,9	3,6	4,1	-2,8	-3,1	-4
<b>UE12</b>	42,7	72,7	37,5	-9,5	-9,7	-3,8	-4,4
<b>Reste du monde</b>	10,2	10,8	9,6	3,1	-3,3	2,5	1,3
<b>TOTAL</b>	<b>71,8</b>	<b>104,8</b>	<b>64,3</b>	<b>1,7</b>	<b>-27,4</b>	<b>-27,3</b>	<b>-34,4</b>

Sans surprise, compte tenu de ce qu'on a vu plus haut, ce sont les pays de l'Est qui fournissent la plus grande contribution au solde migratoire (entre 60 % et 70 % selon les années). En 2009, bien que ce solde global soit encore légèrement positif, celui des pays de

l'Est est déjà assez fortement négatif. Il faut attendre 2010 pour voir la migration nette devenir négative pour chacune des grandes régions. On voit apparaître un phénomène nouveau en 2011 et 2012 ; malgré un solde global qui reste négatif, le "reste du monde" a une migration nette positive vis à vis de l'Irlande. Certes, le montant absolu est faible (1300 personnes en 2012) mais le sens d'évolution est néanmoins intéressant. Une partie de ces nouveaux migrants sont des demandeurs d'asile provenant du Nigeria, du Pakistan et de Chine.

### ***Réactivité comparée***

*Les mouvements migratoires bruts ont une importance relative différente d'un pays à l'autre, normalement en liaison inverse avec la taille de la population. Aussi n'est-il pas étonnant de voir des mouvements migratoires relativement plus forts en Autriche, en Belgique ou en Grèce que dans les grands pays de la zone euro (tant les immigrations que les émigrations représentent en moyenne de l'ordre de 1 % de la population totale pour ces trois pays et 0,5 % environ pour l'Allemagne). Certains pays s'écartent de ce schéma implicite par une intensité de migrations plus forte, l'Irlande et l'Espagne notamment ( respectivement 2% et 1% ). D'autres au contraire ont des mouvements migratoires beaucoup plus faibles comme récemment le Portugal (0,3 % environ) ou la Finlande (0,4 %). Si l'on compare maintenant les réactivités migratoires pendant la crise au sein de la zone euro, on est frappé par les différences observées parmi les pays en difficulté (PIIGS). Un groupe de pays, comprenant l'Irlande, l'Espagne et le Portugal, connaît une forte réactivité tandis que la Grèce et l'Italie sont dans le cas contraire. Ces regroupements illustrent sans doute partiellement l'adossement à une communauté linguistique hors zone (anglais, espagnol et portugais comme éléments de solidarité internationale) ayant joué un rôle autant pendant les périodes fastes d'avant crise (arrivée massive d'immigrants d'Amérique latine en Espagne par exemple) qu'au moment du déclenchement de celle-ci (le mouvement récent d'émigration irlandaise). Au contraire, l'Italie et la Grèce sont des isolats linguistiques et l'Italie reçoit massivement des immigrés extra européens, phénomène qui s'est à peine ralenti pendant la crise. **L'Irlande présente l'avantage d'une réactivité migratoire non seulement forte mais rapide, le solde s'étant inversé nettement dès 2009. Elle est donc un cas limite de réactivité migratoire, suivie de l'Espagne.***

### **Structure de la population irlandaise**

Ces récents mouvements migratoires ont transformé la structure de la population totale irlandaise. Le Tableau 6 retrace ces évolutions entre 2006 et 2011, dates des deux derniers recensements.

On observe des changements notables dans la composition de la population. Ainsi, malgré la crise et la migration nette négative qui l'a accompagnée, le nombre de non-Irlandais a augmenté de près de 30 % entre 2006 et 2011 alors que pour cette même période, l'accroissement démographique des Irlandais n'a été que 2,8 %. De ce fait, la part relative des non-Irlandais s'est accrue, passant de 9,9 % à 12 %. Cette augmentation s'est accompagnée d'une certaine déformation de la structure des nationalités. Ainsi, le taux de croissance du nombre d'"Européens" en Irlande a été de 36 % entre les deux recensements et leur part relative parmi les étrangers a légèrement augmenté passant de 67,8 % à plus de 71 %. Au sein même des pays membres de l'Union Européenne, on observe un "effet de ciseaux" entre la Pologne et le Royaume Uni : les Polonais, dont le nombre a doublé en cinq ans, passent ainsi devant les "Britanniques" au sein de la population de la République d'Irlande.

<b>Tableau 6 Evolution de la population totale de l'Irlande (2006-2011) par nationalité</b>			
	<b><u>2006</u></b>	<b><u>2011</u></b>	<b>Variation (%) inter censitaire</b>
<b>Population Totale</b>	<b>4 239 848</b>	<b>4 525 281</b>	<b>6,7</b>
Irlandais	3 820 115	3 927 143	2,8
Non-Irlandais	419 733	544 357	29,7
dont			
<b>Union Européenne</b>	<b>284 440</b>	<b>386 764</b>	<b>+36</b>
Pologne	63 276	122 585	+93,7
Royaume Uni	112 548	112 259	- 0,3
Lettonie	13 319	20 593	+54,6
Lituanie	24 628	36 683	+48,9
<b>Afrique</b>	<b>35 326</b>	<b>41 642</b>	<b>+17,9</b>
Nigeria	16 300	17 642	+8,2
Afrique du Sud	5 432	4 872	-10,3
<b>Asie</b>	<b>46 952</b>	<b>65 579</b>	<b>+ 39,7</b>
Inde	8 460	16 986	+100,8
Philippines	9 548	12 791	+ 34
Chine	11 161	10 896	- 2,4
Pakistan	4 998	6 847	+ 37
<b>Amérique</b>	<b>21 124</b>	<b>24 884</b>	<b>+17,8</b>
Etats-Unis	12 475	11 015	-11,7
Brésil	4 388	8 704	+98,4

Le continent africain est pour l'instant peu présent , à peine 8 % des étrangers. Il est vrai que l'Irlande n'a pas de passé colonial comme la France ou le Royaume Uni et de ce fait, les liens de migrations apparaissent donc comme moins naturels et/ou privilégiés. Toutefois, sans surprise, ce sont les pays africains anglophones qui sont les mieux représentés comme le Nigeria qui représente à lui tout seul 40 % des Africains présents en Irlande. Le deuxième pays, l'Afrique du Sud, arrive loin derrière et voit sa part relative diminuer. On assiste à un certain éparpillement des autres pays africains.

L'Asie connaît une belle progression, près de 40 % entre 2006 et 2011. Les migrations en provenance de l'Inde se développent fortement puisqu'elles ont doublé au cours de la dernière période inter censitaire. Les Indiens, qui sont en moyenne plus diplômés que les autres migrants, représentent le quart des Asiatiques présents sur le sol irlandais. En seconde position, les Philippines connaissent également une progression importante. La Chine voit sa part relative diminuer, passant de la première à la troisième place entre 2006 et 2011. Il n'est pas surprenant de trouver l'Inde et la Chine dans le trio de tête compte tenu de leur poids démographique. La place des Philippines s'explique en grande partie par le fait qu'il s'agit d'un pays, un des rares en Asie, à forte tradition catholique comme l'Irlande (c'est aussi le cas de la Pologne) ce qui peut constituer un élément favorable d'intégration.

Au sein du continent américain, les Etats-Unis entretiennent depuis toujours des liens étroits avec l'Irlande et une très grande partie des Américains installés en Irlande sont d'origine irlandaise. La crise économique semble avoir laissé des traces car le nombre d'Américains a baissé de plus de 10 % entre 2006 et 2011. Leur part relative reste toujours importante. C'est l'évolution du Brésil qui est remarquable, le nombre de Brésiliens ayant doublé au cours des cinq dernières années.

Par une évolution très progressive, les pays Anglo-Saxons traditionnellement implantés (Royaume Uni, Etats-Unis) voient leur place s'effriter au profit des pays d'Europe de l'Est mais aussi et surtout de nouveaux pays tels que l'Inde et le Brésil.

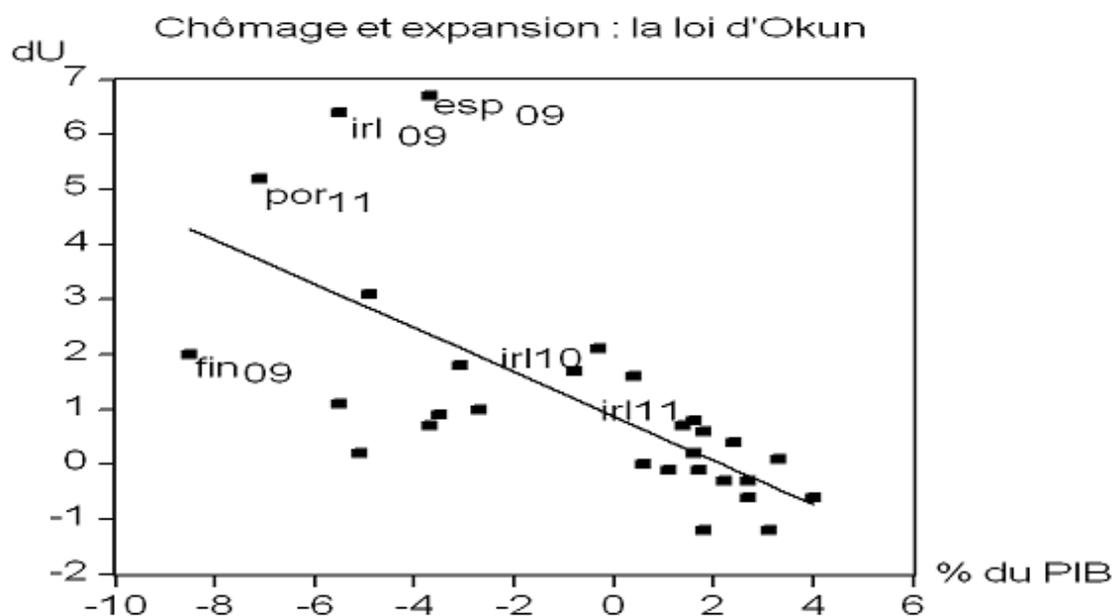
### Conséquences de la crise sur l'emploi irlandais

On a vu dans une première partie que la "Grande Récession" avait entraîné des changements tant au niveau du solde migratoire qu'à celui de la composition par nationalité des personnes vivant en Irlande. Il est évident que si la crise économique entraîne des déséquilibres au plan démographique, ceci est encore plus vrai si l'on se réfère au marché du travail. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, la forte croissance des années prospères du "Tigre Celtique" a entraîné un apport de population globale mais aussi et surtout de population active (voir tableau 3). Dans la mesure où l'économie est désormais "en panne", où la conjoncture tant nationale qu'internationale a été bouleversée depuis 2008, il est légitime de s'interroger sur les répercussions que la crise a pu avoir sur le marché du travail. Un premier aperçu des taux de chômage globaux nous est donné dans le tableau 7(a) et une analyse comparative rapide proposée dans l'encadré relatif à la loi d'Okun ci-dessous.

#### **La loi d'Okun entre 2009 et 2011 et la place de l'Irlande**

*Pour tenter d'évaluer l'effet de la crise sur le taux de chômage, il peut être tentant de revenir à la loi d'Okun. Nous avons sélectionné onze des douze pays de l'ancienne zone euro (sans le Luxembourg) et confronté la variation annuelle du taux de chômage (dU) pour trois années de crise avec les taux de croissance du PIB durant ces mêmes trois années (2009, 2010 et 2011). La confrontation s'exprime sur le Graphique II.*

#### **Graphique II**



*La relation inverse n'a rien pour surprendre. Que ce soit au travers de cette régression simple ou lorsqu'on fait entrer également la variation de production décalée d'une année, la liaison statistique inverse entre le chômage et le taux de croissance réel est bien confirmée. Dans le cas irlandais, représenté ici par trois points-années, la réaction du chômage est beaucoup plus violente que la normale en 2009 au début de la crise. Cette hyper-réaction est aussi observée pour l'Espagne. Le phénomène s'explique aisément par le fait que*

*pour ces deux pays, la crise a été d'abord immobilière c'est à dire touchant un secteur hypertrophié et fragile à forte intensité en main d'œuvre. En 2010 et 2011, la variation du chômage irlandais (dU) s'est normalisée vis à vis de l'évolution du PIB, les points représentatifs retrouvant le cœur du nuage. Le phénomène d'implosion du secteur immobilier s'est progressivement ralenti, alors qu'à l'inverse la réactivité migratoire réduisait la montée du taux de chômage.*

Le fort taux de chômage (14 %) qui sévit actuellement touche-t-il de la même façon l'ensemble des travailleurs quelque soit leur nationalité ? Cette question est importante car les immigrants étaient venus pour soutenir la croissance économique irlandaise dans des secteurs alors considérés comme porteurs. A partir du moment où des secteurs sont en difficulté, on peut donc s'attendre à ce que les non-Irlandais soient particulièrement concernés par les changements observés sur le marché du travail et les plus touchés par le chômage.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Irlandais</b>	3,7	4,4	7,4	12	13,6	14	13,2
<b>Non Irlandais</b>	6,1	5,8	9,3	15,9	18,3	17	16,5
<b>UK</b>	6,8	7,5	8,3	14,4	18,8	22	19,4
<b>UE12</b>	5,7	5,7	9,6	18,5	20,9	18,7	16,9
<b>Reste du monde</b>	6,6	5,9	8,7	15,1	17,2	14,1	16,7
<b>Total</b>	4,1	4,6	7,7	12,6	14,3	14,5	13,7

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Irlandais</b>	78	79,7	80,6	80,1	80,4	82,3	81,9
<b>Non Irlandais</b>	22,1	20,3	19,4	19,9	19,6	17,6	18,1
<b>UK</b>	4,7	4,4	2,8	3,2	3,6	4	3,8
<b>UE12</b>	9,2	9,8	9,9	10,9	10,6	9,1	8,7
<b>Reste du monde</b>	6	4,9	4,4	4,7	4,6	3,7	4,6
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100

Le taux de chômage qui était quasiment au niveau du taux naturel en 2006-2007 a plus que triplé en l'espace de trois ans. Il est désormais parmi les plus élevés de l'Union Européenne derrière la Grèce, l'Espagne et le Portugal. Mais si cette évolution touche tous les travailleurs quelque soit leur nationalité, la différence entre les Irlandais et les non-Irlandais s'est accentuée. L'écart d'un point et demi en défaveur des non-Irlandais en 2007 (5,9 % contre 4,4 %) s'est accru ; il est désormais de plus de trois points (16,5 % contre 13,2 %). Dès l'apparition de la crise en 2008, les taux de chômage des non-Irlandais ont progressé plus rapidement : ils ont pratiquement doublé entre 2008 et 2009 alors que celui des Irlandais n'augmentait que de 62 % ! L'hypothèse "sectorielle" se trouve ainsi confortée, les secteurs hypertrophiés les plus fragiles étant ceux qui occupaient le plus d'étrangers avant la crise.

Pour les ressortissants de l'UE12 (Pays de l'Est ) le "pic" s'est produit en 2010 avec un taux de près de 21 %. Depuis, il décroît régulièrement tout en restant 3,5 points au dessus du taux des Irlandais. La lente décrue s'explique par la réactivité des travailleurs des Pays de l'Est à la nouvelle conjoncture : étant données les difficultés d'emploi sur le marché du travail actuel (par exemple, les emplois dans le secteur de la construction ont été divisés par 2,5 en cinq ans) une éviction des non-Irlandais se produit et les "UE12" sont plus particulièrement exposés. Une partie de ces personnes a préféré quitter l'Irlande et "rentrer au pays" puisque leur motivation principale était au départ de travailler en Irlande et non de s'y installer

définitivement. Dans le tableau 7b on voit d'ailleurs que la part des chômeurs issus des pays de l'Est a baissé entre 2007 et 2012.

En dépit du mouvement d'émigration touchant à nouveau les Irlandais (voir Tableaux 4b et 5) leur part dans le chômage national s'est accrue ce qui confirme le phénomène d'éviction des travailleurs étrangers.

## Conclusions

Ainsi, on a confirmation du fait selon lequel la réactivité migratoire aux nouvelles conditions du marché du travail s'exprime par les deux aspects d'une émigration nationale et d'un retour des populations récemment arrivées. Cette constatation place le cas irlandais dans une logique originale qui empêche de le considérer comme transposable aux autres pays européens. Au delà du fait déjà noté du réseau de mondialisation particulier (zone anglo-saxonne et diaspora irlandaise) ce résultat s'explique aussi par le caractère d'immigration de travail qu'a revêtu jusqu'à présent l'arrivée de personnes de l'extérieur. Or rien n'indique que cette deuxième caractéristique se maintienne à l'avenir. L'ajustement à une nouvelle crise serait donc sans doute plus difficile à cet égard.

La grande récession a bouleversé les mouvements migratoires en Irlande Une inversion rapide du solde s'est produite, en relation avec la fin de la croissance, ce qui est une indication de réaction purement conjoncturelle. Mais et c'est là le plus important, la composition du solde en termes de nationalités s'est modifiée. On quitte une logique d'ajustement aux aléas conjoncturels pour se retrouver plutôt dans une logique d'ouverture du pays à une immigration classique de peuplement, comme en témoigne la part grandissante que prennent les arrivées de non Européens en provenance d'Asie ( Inde) d'Afrique (Nigeria) ou d'Amérique (Brésil).

Cette évolution est le signe d'un changement profond de long terme de la société irlandaise qui se caractérisait jusqu'à présent par une assez remarquable homogénéité.

L'analyse des mouvements migratoires avant et en cours de crise s'inscrit dans une perspective plus large d'ajustement hors variation de change. Le cas irlandais est particulier de ce point de vue. **Les formes de mondialisation qui pourraient à première vue signifier un manque de solidarité préjudiciable au bon fonctionnement de la zone euro lui sont en réalité fort utiles.** Pour un pays comme l'Irlande c'est une chance de pouvoir disposer de mécanismes liés à ses mondialisations particulières, notamment l'intégration dans un sous ensemble anglo-saxon entraînant des relations privilégiées relatives aux migrations, mouvements d'IDE ou même concurrence et intégration commerciale. Il est également intéressant pour ce pays de s'être créé en période faste des relations d'échange de main d'ouvre avec l'Europe de l'Est. **Ainsi, paradoxalement, la mondialisation spécifique agit comme un mécanisme de réajustement plutôt efficace en période de crise.** Il est significatif que les graves difficultés auxquelles l'économie irlandaise a été et reste confrontée n'ont jamais sérieusement remis en cause sa présence dans la zone ni l'existence de l'euro. L'expérience irlandaise montre au contraire tout l'intérêt d'élargir l'analyse des zones monétaires optimales en faisant référence aux possibilités d'ajustement non-monétaires offertes par la mondialisation. Cependant, par l'intensité de sa mondialisation hors zone illustrée par son hyper réactivité migratoire, l'Irlande reste un cas limite.

## **Bibliographie**

**C.S.O** (Central Statistics Office) (2011) : Census 2011, Profile 6 : "Migrations and Diversity".  
 (2012a) : Population and Migration Estimates, Septembre.  
 (2012b) : Statistical Year Book.  
 (2013) : Quaterly National Household Survey, Février.

**E.S.R.I** (Economic and Social Research Institute)  
 (2011) : Annual Monitoring Report on Integration  
 (2012) : "International Migration in Ireland 2011" WP 434,  
 P. O'Connell, C. Joyce and M. Finn, Mai.

**Frankel J A et Rose A K**, ( 1997) : " Is EMU more justifiable ex-post than ex-ante ?"  
*European Economic Review*, Vol 41.

**Gros, D.** (2012) : " Macroeconomic Imbalances in the Euro Area : Symptom or cause of the crisis ?"  
*CEPS Policy Brief*, Avril.

**Integration Centre** : "Migrants and the Irish Economy".

**Kenen, P.**(1969) : " The Theory of Optimum Currency Areas : An eclectic View, in R Mundell et A Swoboda, eds : "*Monetary Problems in the International Economy*", Chicago University of Chicago Press.

**Mc Kinnon, R.** (1963) : "Optimum Currency Areas" *American Economic Review*, Septembre.

**Mundell, R.** (1961) : "A Theory of Optimum Currency Areas", *American Economic Review*, Vol 51.

**OCDE** : "Irlande", *Etudes économiques*, Octobre 2011.

---

